

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 03659

Numéro SIREN : 840 062 442

Nom ou dénomination : AGILI(3F)

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2022 sous le numéro de dépôt A2022/038941

AGILI(3F)
Société par actions simplifiée au capital de 432.400 euros
Siège social : 69 boulevard des Canuts 69004 LYON
840 062 442 RCS LYON

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 3 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le trois octobre,

Tous les associés de la société AGILI(3F) (la « **Société** ») se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation verbale faite par le président, conformément à l'article 20 des statuts de la Société.

L'assemblée est présidée par la société ARPACHA SARL, Président, elle-même représentée par M. Eric VILMINT (ci-après le « **Président** »).

Sont présents ou représentés :

- **Monsieur Sylvain BOCCON-GIBOD**, titulaire d'une action numérotée 1,
- **Monsieur Eric VILMINT**, titulaire d'une action numérotée 4,
- **Société ARPACHA SARL**, représentée par Monsieur Eric VILMINT, titulaire de 1.080 actions numérotées de 1.007 à 2.086,
- **Société JSTP CONSEIL SARL**, représentée par Monsieur Sylvain BOCCON-GIBOD, titulaire de 1.080 actions numérotées de 2.087 à 3.166,
- **Monsieur Cédric DESACHY**, titulaire de 11 actions numérotées 2, 3, 5 et 3.247 à 3.254,
- **Société LEMAZO SARL**, représentée par Monsieur Cédric DESACHY, titulaire de 1.070 actions numérotées de 3.255 à 4.324.

Les associés présents ou représentés possèdent 3.243 actions, donnant droit à 3.243 voix.

Le Président déclare que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- la lettre de démission de la société CELYZO de ses fonctions de Directeur Général de la Société,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée.

Le Président rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Prise d'acte de la démission de la société CELYZO SARL de ses fonctions de Directeur Général de la Société.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution figurant à l'ordre du jour.

RESOLUTION UNIQUE

L'assemblée générale prend acte de la démission de :

- La société **CELYZO SARL**, représentée par Madame Claire VAUDRAY, Gérante,

de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter de ce jour et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion.

L'assemblée générale décide qu'il n'y a pas lieu de pourvoir au remplacement de la société CELYZO SARL, Directeur Général démissionnaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *

*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et les associés.

ARPACHA SARL
Président et Associé



Monsieur Eric VILMINT
Associé



Monsieur Cédric DESACHY
Associé



Monsieur Sylvain BOCCON-GIBOD
Associé



Société JSTP CONSEIL SARL
Associé



Société LEMAZO SARL
Associé

